

LE PUBLICISTE.

NONIDI 29 Frimaire, an VIII.



Bombardement de Coni. — Proclamation de l'archiduc Charles aux états de l'Allemagne antérieure. — Lettre du général Hedouville au ministre de la guerre. — Rassemblement de l'armée du Rhin dans les environs de Strasbourg, de Mayence & de Kehl. — Reflexions sur le cabinet britannique. — Résolution relative aux jugemens criminels. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

De Milan, le 2 décembre (11 frimaire).

Une personne arrivée en ce moment de Turin, assure que le bombardement de Coni a commencé hier matin, & qu'il se continue avec la plus grande ardeur. Les français n'ont jusqu'à ce moment tenté aucune sortie. Le nombre des travailleurs est de plus de 7000.

AUTRICHE.

De Vienne, le 4 décembre (13 frimaire).

Le comte de Lehrbach est arrivé ici il y a quelques jours.

Le comte de Kallitcheff, nouvel ambassadeur de Russie près de notre cour, a rendu avant-hier une première visite, en cette qualité, au vice-chancelier de l'Empire.

On dit que le baron de Hardenberd ne tardera pas à arriver à Vienne avec une mission de sa cour.

ALLEMAGNE.

D'Augsbourg, le 7 décembre (16 frimaire).

Les funérailles de l'ex-avoyer Steiger ont eu lieu cet après-midi. La légion suisse de Roverea ouvrit le convoi; deux bataillons de grenadiers russes & un régiment de dragons avec deux pièces de canon, étoient sous les armes devant l'endroit où le corps a été inhumé. M. Wickham, ministre d'Angleterre, M. le comte de Stackelberg, ministre de Russie, ainsi que plusieurs officiers & généraux faisoient partie du cortège.

Le docteur Betz est passé ici avant-hier, se rendant à Vienne avec une mission des états du duché de Wurtemberg.

Suivant les dernières lettres de Venise, le conclave est en pleine activité; l'on a lieu de croire qu'il sera de courte durée, & que l'église catholique aura dans peu un chef suprême.

De Ratisbonne, le 9 décembre, (18 frimaire).

Le général Suwarow est arrivé ici aujourd'hui avec son état-major; il a pris un logement dans le couvent de Prufing, situé à quelque distance de la ville.

Les généraux Paneracion & Gorschakow sont encore ici.

M. de Globig, ci-devant assesseur à la chambre impériale, s'est légitimé aujourd'hui comme ministre de la cour de Saxe près la diète.

L'archiduc Charles a adressé une proclamation aux états de l'Allemagne antérieure, pour les inviter à des mesures promptes & fortes contre l'ennemi commun. Il fait, dans

cette circulaire, l'éloge de la conduite des peuples de Mayence, de Wurtzbourg, de Mergentheim, de l'Odenwald, de l'Ortenau & pays adjacens; il promet de seconder, par tous les moyens qui sont en sa puissance, le zèle dont il sollicite le développement.

IRLANDE.

De Dublin, le 7 décembre (18 frimaire).

Notre parlement qui, d'après la dernière proclamation du vice-roi, devoit s'assembler le 5 décembre (12 frimaire), a été de nouveau ajourné au 17 décembre (26 frimaire).

Nous attendons sous peu de jours douze mille hommes de troupes de ligne qui doivent nous arriver d'Angleterre. L'escadre qui doit servir à leur transport, se rendra à Corke pour y relever celle qui, depuis long-tems, est stationnée dans ce port; aux ordres de l'amiral Cingmill.

Outre les 12,000 hommes que nous attendons, il arrive d'autres régimens.

ANGLETERRE.

De Londres, le 11 décembre (20 frimaire).

Le 4 décembre (15 frimaire), à midi, on a vu arriver à la banque six charriots attelés de chacun huit chevaux, chargés de piastres prises dernièrement aux Espagnols. Il devoient en arriver douze autres charriots le lendemain. Ce trésor étoit escorté par un détachement du 10^e. régiment de dragons légers, par des officiers de marine & des matelots tirés des frégates qui avoient fait la prise. Le pavillon flotait sur les charriots au-dessus du pavillon espagnol renversé. Le peuple a accouru en foule pour jouir de cette espèce de triomphe. De toute cette somme, il sera déposé à la banque 2 millions 500 mille piastres; le reste est pour les russes & les chouans.

On a mis en réquisition, il y a quelques jours, un grand nombre de voitures pour transporter des troupes à Barnet. On ne connoit pas leur destination ultérieure.

Le colonel des gardes, Clinston, est arrivé de l'Italie avec des dépêches intéressantes sur l'armée autrichienne qui est dans ces contrées. Il assure que le roi de Piémont va rentrer dans ses Etats, & qu'on fait des dispositions à Turin pour le recevoir.

On attendoit de jour en jour en cette ville le lord Nelson. Aujourd'hui, les lettres d'Italie portent que cet amiral voyant que le blocus de Malthe ne produisoit aucun bon effet, s'est décidé à en faire l'attaque. Elle aura lieu par terre & par mer; deux mille hommes de troupes anglaises

qui sont en ce moment à Messine, se joindront à un renfort considérable qui leur viendra de Minorque, dont la garnison est de 8,000 hommes, & se porteront en toute hâte sur Malthe, avant que la garnison puisse recevoir des secours de France. On craint cependant que le contre-amiral Perrée, que les journaux de Paris disent être chargé d'une mission particulière & importante, ne cherche à porter des secours à cette place.

On a des lettres de Sydney-Smith; on étoit inquiet de son sort depuis quelque tems. Lors de la date de ces lettres, il se trouvoit sur les côtes de la Caramanie où il étoit allé chercher de l'eau & du bois, ce dernier article y étant en plus grande abondance que sur toute autre partie des côtes. On ignoroit encore, à bord du *Tigre* que Bonaparte fût parti d'Égypte. Les Turcs paroissent avoir été fort étonnés du traité que ce général a conclu avec eux pour un échange de prisonniers. Ils ne connoissent pas cette modification des horreurs de la guerre.

Le lieutenant Wright, ami intime de Sidney-Smith, échappé avec lui du Temple, que l'on croyoit mort des suites de la blessure qu'il avoit reçue dans une sortie devant Acre, étoit entièrement rétabli & rendu à son poste. Notre envoyé extraordinaire & plénipotentiaire auprès de la Porte, le lord Elgin, est arrivé à Constantinople. Il y remplace notre ambassadeur actuel sir Spencer Smith, frère de Sidney Smith.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

De Berns, le 15 décembre (22 frimaire).

Depuis long-tems on parle de la conclusion d'un armistice. On a déjà prétendu plusieurs fois qu'il étoit signé. Quelle que précaution que paroisse cette nouvelle, il est certain que, si l'armistice n'est pas conclu, elle existe de fait pour l'Helvétie. Les armées sont dans une inaction complète, à l'exception des travaux des fortifications que l'on continue aux environs de Zurich, & de l'accroissement de la flotille de Williams sur le lac de Constance. Elle est à présent forte de 42 chaloupes canonnières, & ne laisse pas que d'inquiéter beaucoup les riverains. Sa présence oblige un grand nombre de troupes à stationner dans les villages qui bordent le lac. Ces malheureuses contrées sont accablées de charges militaires.

Nous venons de voir passer dans notre ville deux demi-brigades complètes qui se rendent en Italie. Cinq autres demi-brigades sont en marche pour la même destination.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Forcalquier, du 15 frimaire.

Plusieurs colonnes de déserteurs ont passé depuis quinze jours par la commune de Verzet. Quelques-uns étoient armés & se sont fait donner par force des subsistances.

D'Aignon, le 17 frimaire.

Presque tous les conscrits sont rentrés, en disant que la paix étant prête à se faire, on n'avoit plus besoin d'eux. Les agents ne savent comment les obliger à rejoindre.

Cependant, on espère ne plus avoir à se plaindre, attendu qu'on a fait partir la majeure partie des étrangers.

L'administration centrale a connu les dangers qui nous menacent, & nous a délivré de ces individus, à qui nous avions donné l'hospitalité depuis plus de sept mois, à qui on a accordé la faveur de servir la France, & dont plusieurs méconnoissent les bienfaits & le gouvernement.

De Grenoble, le 20 frimaire.

La désertion devient plus considérable que jamais. On voit passer des troupes presque entières qui se plaignent de manquer de tout. Trois cents hommes avoient déserté le 10 de Barcelonnette; 400 avoient quitté quelques jours auparavant. Beaucoup ont été arrêtés.

Le 17 de ce mois, le courier de Paris n'arriva point. Les malveillans s'imaginèrent qu'il étoit arrivé quelque révolution favorable à leurs projets. Dans le tems du spectacle, une certaine d'étrangers allèrent, accompagnés d'une vieille organisée, se promener dans les rues de la ville, chantant *Marseillaise & Vivent nos braves montagnards!* Plusieurs d'entr'eux crièrent: *A bas le consul!*

De Villedieu, le 18 frimaire.

Cent chouans sont entrés à Villedieu, la nuit du 6 au 7 vers minuit. Trois se sont portés au corps-de-garde de la maison commune, où ils ont fusillé deux citoyens. D'autres ont coupé l'arbre de la liberté, enlevé le drapeau de la garde nationale. Quarante autres se sont dispersés dans les maisons & les ont pillées. Le juge-de-peace & son frère, n'ont échappé que par une prompte fuite, ainsi que le commissaire & d'autres fonctionnaires.

Depuis douze jours que ces événemens se sont passés aucun secours n'a encore été envoyé à Villedieu.

ARMÉE D'ANGLETERRE.

Le général en chef au ministre de la guerre.

Angers, le 21 frimaire, au 8.

Je ne suis point surpris des nombreuses réclamations que vous parviennent sur la conduite de quelques chefs de chouans. Je me rappelle que la même chose eut lieu lorsque le général en chef Hoche prenoit des mesures semblables à celles que je prends, & étoit à la veille de soumettre ce malheureux pays aux-lois de la république.

Les différentes demi-brigades que vous m'avez annoncées, arrivent successivement; & si les voies de douceur adoptées par les consuls, n'ont point de succès, je serai même de déployer la force; mais je gémis des maux qui faudra que souffrent ces malheureuses contrées.

Vous trouverez ci-joint un rapport du général de brigade Olivier Hary, par lequel vous verrez que tout ce qu'on a publié d'un débarquement d'Anglais, est ou exagéré ou faux.

Il seroit à désirer qu'ils voulussent exécuter un tel débarquement, nous finirions alors cette guerre d'un seul coup, car le point le plus difficile n'est pas de battre les révoltés mais de les trouver.

Salut & respect.

Signé T. HÉDOUVILLE.

D'Angers, le 22 frimaire.

Les chouans continuent leurs hostilités accoutumées; les réquisitions, les recrutemens, &c. Ils ont doublé leurs forces depuis l'armistice; par le repos qu'il leur a procuré. Il en soulevé, sous peine de pillage, le maître de poste de Champfort, de leur payer 3,000 francs. Le 20 un chouan a paru au spectacle d'Angers, dans un costume qui l'a fait reconnoître. On a crié: *A bas la chouannerie!* & il a été forcé de sortir.

De Strasbourg, le 25 frimaire.

L'armée de Rbin est à présent répandue, tant dans les environs de notre ville & de Kehl, que dans ceux de Mayence & de Kappel, tandis que celle d'Helvétie se rapproche de

Rbin. Il faire un Constan par tout l'armée prince derrière taires le part ne ligne m jetter de générale sur plus Rien finue to marche fait faire mais on été accu

Bonap à la suit constitu est entie

Sa po meilleu brait al

— I pour M nouveau

— O retourne

— L sur-tout les prem que de t

— Le par les tr signatur

— O Masseia seconde

— Le ration te ont été

pevant 15 fruct mises en

L'ex-témoin c part des moyen d

fonds du promette — L'i d'accusa — Le armé au

la veil brumaire arveillar

Rhin. Il paroitroit que le plan du gouvernement seroit de faire une attaque générale sur les points de Feldkirch, Constance, Schaffhouse, Bâle, Kehl & Mayence; de passer par tout le Rhin, & de presser tellement des différens côtés l'armée de l'archiduc Charles, inférieure à la nôtre, que ce prince fût obligé de se retirer derrière l'Elber, & peut-être derrière le Lech. Ce projet est jugé par beaucoup de militaires le seul convenable; car des attaques partielles de notre part ne tournent qu'au profit de l'ennemi, qui, ayant une ligne moins étendue à défendre que nous, pourra facilement jeter des forces nombreuses sur le pont menacé. Une attaque générale, au contraire, l'obligeroit d'éparpiller ses troupes sur plusieurs points.

Rien de plus positif sur l'éloignement des Russes: il continue toujours. Le corps de Condé s'est mis également en marche, quoiqu'avec une répugnance très-marquée. Il avoit fait faire à ce sujet des représentations très-vives à Paul I^{er}; mais on dit qu'elles ont été sans effet, & que même elles ont été accueillies fort mal.

De PARIS, le 28 frimaire.

Bonaparte a été légèrement indisposé ces jours derniers, à la suite de plusieurs nuits passées pour la discussion de la constitution. Il n'avoit besoin que de repos; il en a pris & est entièrement rétabli.

Sa porte a été, pendant deux jours, fermée le soir de meilleure heure que de coutume: ce qui a donné lieu au bruit absurde qu'il n'étoit pas en ce moment à Paris.

— Il paroît que Bourgoing & Alquier ne partiront, l'un pour Madrid, & l'autre pour Copenhague, que lorsque le nouveau gouvernement sera en activité.

— On dit que Caillard, ancien ministre à Berlin, y retourne avec Beurnonville.

— L'affluence pour les acceptations continue & augmente, sur-tout depuis qu'il a plu à quelques personnes de dire, que les premières listes d'éligibles pourroient bien n'être formées que de ceux qui auroient formellement émis leur opinion en faveur du nouvel ordre de choses.

— Les procès-verbaux d'acceptation de la constitution par les troupes qui sont à Paris, sont revêtus de douze mille signatures.

— On dit que, dans un repas donné par Bonaparte à Massena, le premier consul a porté le toast qui suit: *A la seconde rentrée de Massena à Milan.*

— Les six personnes impliquées dans la prétendue conspiration tendant à fournir des poudres de Paris aux chouans, ont été déchargées d'accusation. Quatre sont renvoyées devant le tribunal correctionnel, pour infraction à la loi du 15 fructidor an 3. Les deux autres ont été sur-le-champ mises en liberté.

L'ex-ministre de la police, Duval, a paru aussi comme témoin dans cette affaire; il a montré qu'elle n'étoit, de la part des agens de la police qui y étoient impliqués, qu'un moyen de se donner de l'importance & d'attraper quelques fonds du gouvernement pour les grandes découvertes qu'ils promettoient.

— L'imprimeur de *l'Aristarque* a été acquitté par le jury d'accusation, & mis en liberté.

— Le citoyen Giffet, arrêté depuis quinze mois & emprisonné au Temple comme prévenu d'émigration, avoit été la veille de passer à la commission militaire, avant le 18 brumaire: il vient d'obtenir sa liberté, & d'être mis sous la surveillance des autorités.

— Les consuls ont arrêté que les militaires domiciliés dans les pays nouvellement réunis à la république, sont admissibles dans les compagnies de vétérans & à la maison nationale des Invalides, pourvu qu'ils réunissent les conditions exigées par les loix, & qu'ils justifient avoir servi pendant la guerre de la liberté dans les troupes françaises.

— Le gouvernement est résolu à faire les plus grands efforts pour rendre leur ancien éclat aux manufactures de Lyon.

— L'administration centrale du département du Nord a été destituée par le délégué consulaire, ainsi que celle du Pas-de-Calais.

— Lefebvre, délégué des consuls à Bordeaux, a aussi destitué les membres du bureau central de cette ville, & les a remplacés par d'anciens membres.

— Les couriers partis de Rennes, le 9, ont été arrêtés, le 10, près de Montauban (Hle & Vilaine), par des brigands qui ont pillé les dépêches & pris l'argent & les armes. On leur a objecté la pacification & un ordre du général Arnaud. Mais ils ont répondu qu'ils n'avoient point de chefs, & ne connoissoient que l'argent.

— L'administration centrale d'Indre & Loire a ordonné des travaux pour fortifier & palissader la ville de Tours.

— Le conseil de guerre, séant à Grenoble, a condamné à mort, le 19 frimaire, un jeune homme: convaincu d'avoir participé aux massacres commis dans les prisons d'Aix & de Marseille.

— Les deux plénipotentiaires américains, débarqués à Lisbonne, maintenant en route pour Paris, sont le juge Ellsworth & le gouverneur d'Atis. Ils sont accompagnés de deux secrétaires.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

Le ministre de la marine & des colonies prévient les officiers militaires & civils, entretenus & autres employés tant de la marine que des colonies, qu'en vertu des ordres des consuls, il a fait ouvrir, au secrétariat-général de l'administration centrale, rue de la Révolution, deux registres pour l'acceptation ou la non-acceptation de la constitution française, où ils sont invités à venir émettre leurs vœux.

VARIÉTÉS.

Sur l'Angleterre.

Le public, qui n'est pas à portée de connoître la situation actuelle des partis en Angleterre, leurs intérêts, leur tactique & leur arrière-pensée, ne paroît pas avoir pénétré le secret de cette violente sortie des papiers de l'opposition contre notre heureuse & nécessaire révolution du 18 brumaire. En attendant que le secret nous soit plus clairement développé dans les prochains débats du parlement, nous allons tâcher de le révéler à ceux de nos concitoyens qui pensent que les patriotes d'Angleterre refusent véritablement, même de leurs cœurs, de joindre leur suffrage aux acclamations de la France, & à l'approbation de l'Europe entière.

M. Pitt, qui nous a fait & nous fait encore une si cruelle guerre, l'a commencée malgré lui: on n'en doit pas conclure que ce soit par affection pour la France, ou par respect pour sa révolution; car il a contre la France toute la haine des Chatham, & contre la régénération cette jalousie ombrageuse de sa nation, qui regarde comme une usurpation toute liberté qui n'est pas la sienne, & qui veut s'assurer de ce monopole comme tous les autres. M. Pitt ne vouloit peut-être s'engager dans la guerre deux ans plus tard, que pour pouvoir la prolonger deux campagnes de plus. Mais enfin il fut entraîné dans la coalition par celle de l'aristocratie constitutionnelle anglaise avec les Ecossais de *droit divin*, héritiers des principes & de l'influence de lord Bute avec le roi George, & enfin avec un parti puissant en France.

Une fois engagé dans la guerre, il l'a poursuivie avec d'autant plus de vigueur & d'acharnement, qu'il y avoit été forcé, & qu'il sentoît plus vivement le besoin de la terminer le plutôt possible. À aucune époque de la guerre, il n'a pris l'engagement de ne pas traiter de la paix avec la France républicaine; & il est hors de doute qu'il se hâtera de la faire, aussi-tôt que la disposition des hommes & des choses en France lui offrira une garantie de sa durée.

L'opposition, depuis la sécession de ses principaux membres, a suivi en silence la marche de M. Pitt. Elle a prévu que la force des choses, que le désir de porter des coups décisifs cette campagne, & de terminer enfin la guerre, à l'aide de ses trois empereurs, le forceroient à des mesures de rigueur & d'extorsion que le succès seul pourroit lui faire pardonner. La victoire & la paix devoient être le prix de ses énormes sacrifices: il avoit promis l'une & l'autre; & ses promesses ont été encore une fois aussi vaines que ses menaces. Les embarras intérieurs, que la victoire auroit couverts de son éclat, se faisoient plus vivement sentir dans les revers. La détresse toujours croissante des subsistances; celle du commerce, implorant du gouvernement les secours que le gouvernement attendoit de lui; l'insupportable fardeau des taxes & des réquisitions; la suspension des paiemens en espèces à la banque, prolongée depuis le 26 février 1797; la prodigieuse circulation de papiers de toute espèce; la situation critique de l'Irlande; la défaite, la méintelligence & la dissolution probable de la coalition; & enfin les désastres de l'expédition de Hollande devoient fournir à l'opposition des armes formidables, dont elle se seroit servie, pour forcer M. Pitt à lui abandonner le ministère sans condition & sans réserve. Car on se rappelle que M. Pitt & ses amis avoient consenti à se retirer à la fin de l'année 1797; ils devoient avoir pour successeurs lord Moira, M. Grey, M. Sheridan; ceux-ci refuserent, parce qu'on y mettoit pour condition l'exclusion de M. Fox.

L'opposition croyoit toucher au terme: elle alloit recueillir sans doute les fruits de la constance & de ses longs travaux, si la révolution du 18 brumaire n'étoit venue offrir à M. Pitt le prétexte qu'il cherche depuis si long-tems, la garantie qu'il réclame, & les hommes avec qui il se fera gloire de traiter.

M. Pitt croit son honneur engagé à terminer cette guerre, commencée contre son vœu, mais dirigée par lui. On sent qu'en Angleterre un ministre démissionnaire ou congédié durant la guerre, emporte toujours la haine & le mépris public. M. Pitt, quoique jeune encore, est usé de travail, d'ambition & d'intempérance: il a besoin de repos, il se croit au terme de sa carrière politique: il veut la paix, il la fera. Il cherchera, aussi-tôt après, dans la chambre des pairs la retraite qu'une intrigue de cour fit accepter trop tôt à son père. Il y sera lord Cambridge, avec une forte pension dont il a grand besoin; & il ne regrettera point sa place, parce qu'il sera libre d'en disposer, & qu'il n'aura point M. Fox pour successeur.

Il est probable que le parti écossais & celui du duc de Portland s'opposeront dans le cabinet, comme au parlement, à toute négociation de paix. Mais on sait que Pitt n'a admis qu'à regret, dans le ministère; le duc de Portland & ses amis; qu'il ne les a jamais aimés, & qu'il ne leur pardonne pas d'avoir fait céder sa politique à leurs passions & à leurs intrigues. Pitt profitera de cette occasion pour s'en défendre & s'en venger. Dundas, qui n'a d'autre règle de conduite que son intérêt, & qui ne s'en cache pas, qui a été le collègue de M. Fox dans sa courte administration, comme il est aujourd'hui le collègue de M. Pitt, est toujours prêt à voter avec ce ministre, comme il voterait avec son successeur, fût-il Fox, pourvu qu'on lui laisse sa place de trésorier en chef de la marine, son ministère de la guerre, son ministère, ou plutôt sa vice-royauté d'Ecosse, mais sur-tout son ministère de l'Inde.

Il n'est donc pas douteux qu'il ne faille attribuer en grande partie à des considérations fondées sur un calcul politique, l'opposition des fédérales anti-ministérielles à la révolution du 18 brumaire. Elles connoissent trop bien le caractère personnel de ceux qui l'ont faite, & le parti qu'en saura tirer M. Pitt, pour n'avoir pas calculé l'influence probable de cette grande révolution dans les hommes & dans les choses, sur les déterminations du cabinet britannique.

Seroit-il plus avantageux pour la France de traiter de la paix avec l'opposition qu'avec le ministère actuel? — Cette question est intéressante sous plus d'un rapport. Il faut, pour en trouver la solution, connoître bien l'Angleterre, & sur-tout se rappeler l'influence très-marquée de la révolution française sur le caractère, les intérêts & la conduite des partis.

Signé, MASOLET.

COMMISSION DU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 28 frimaire.

Le commissaire central du département de la Seine-Inférieure fait part des circonstances qui ont accompagné, à Rouen, la publication de la constitution de l'an 8. La garde nationale, les troupes de ligne, les autorités constituées, ont parcouru les principaux quartiers de cette commune, précédés d'une musique militaire; un grand concours de citoyens les a précédés & suivis; par-tout le peuple a manifesté sa joie, & regardé cette publication comme le prélude de la paix. Par-tout on regarde les hommes à talents auxquels on a confié le nouveau pouvoir constitutionnel comme capables de procurer à la France la prospérité à laquelle elle peut prétendre.

L'impression & la mention au procès-verbal ont été ordonnées.

Thiessé fait prendre une résolution dont voici les articles principaux:

1°. Conformément à l'article 320 du code des délits & des peines, il sera délivré gratis, à chaque accusé, copie des pièces de la procédure.

2°. Dans les procès où les frais d'impression de ces copies peuvent être moindres que si elles étoient délivrées manuscrites, elles seront imprimées.

3°. Pour l'exécution du précédent article, le commissaire du gouvernement, immédiatement après avoir opposé la formule, *la loi autorise*, présentera son réquisitoire au tribunal, pour obtenir l'autorisation de faire imprimer ces copies.

4°. Cette impression sera faite par les soins & sous la responsabilité du greffier du tribunal, qui demeure chargé, sous la surveillance du gouvernement, d'employer tous les moyens nécessaires pour que la délivrance des copies imprimées soit faite sans aucun retard.

COMMISSION DU CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 28 frimaire.

Cornet annonce à la commission que cent soixante membres du conseil des anciens ont déjà signé sur le registre ouvert à la commission des inspecteurs pour l'acceptation de la constitution. D'autres adhésions écrites ont été envoyées par des membres du conseil qui sont ou malades, ou en mission, ou en congé. Le relevé de ces votes prouve que les quatre cinquièmes du conseil des anciens ont accepté la constitution. Les secrétaires — rédacteurs, les huissiers, les employés, l'imprimeur, l'ont aussi accepté. L'archiviste & une autre personne ont seuls signé sur le registre de non-acceptation.

La commission, sur la proposition de la section de législation, sanctionne une résolution du 25, qui statue sur les actes passés à Valenciennes & places environnantes, pendant l'invasion de l'ennemi.

Bourse du 28 frimaire.

Rente provisoire, 10 fr. 75 c. — Tiers consol., 19 fr. 00 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 f. 5 c. — Bons $\frac{1}{4}$, ... — Bons $\frac{1}{2}$, 14 fr. 00 c. — Bons d'arrérage, 89 fr. 75 c.

A. FRANÇOIS.